



📍 **Ministère du Travail 14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07**

site internet : www.sud-travail-affaires-sociales.org

syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr

<https://www.facebook.com/sudtravail>

Compte twitter : @sud_travail

Paris, le 19 février 2021

Lettre ouverte à Madame Elisabeth BORNE sur la situation des agent.es contractuel.es au sein du ministère du travail

Madame la Ministre,

Monsieur le DRH,

Le 18 janvier 2021 nous avons reçu le message de Madame BORNE adressé à l'ensemble des agent.es du ministère du travail, par lequel vous souhaitez nous assurer de votre soutien dans la période actuelle et indiquez « *mesurer les efforts que [nous déployons] tous pour accompagner nos concitoyens dans la crise* ». Nous sommes heureux de lire « *Je le constate chaque jour : vous êtes au rendez-vous des exigences de cette période. [...] Vous exercez des fonctions qui sont essentielles pour nos concitoyens* ».

Dans le contexte actuel vous avez exercé un recours accru aux contractuel.le.s pour pallier le manque de fonctionnaires permettant d'assurer nos missions de service public au sein d'un ministère exsangue. Or, dans toutes les régions (Hauts-de-France, Grand-Est, Ile-de-France, ARA...) ces agent.e.s contractuel.le.s déploient ces efforts dont vous parlez « pour accompagner nos concitoyens dans la crise », mais ces efforts, ce travail, ils semblent devoir être gratuits !

Deux mois sans salaire !! Plus de 6 semaines pour obtenir les documents de fin de contrat, et donc pouvoir s'inscrire à Pole Emploi ! Des mois sans rémunération du travail fourni, des mois sans indemnités chômage, des mois où des familles se retrouvent dans une grande précarité du fait, non pas des employeurs que notre ministère contrôle, mais du fait du ministère du travail ! Comment est-il possible, au Ministère du Travail, que des agent.e.s contractuel.le.s ne perçoivent pas leur traitement pendant plus de deux mois ?

Cette situation n'est pas une découverte : la DRH nationale a déjà été interpellée sur cette situation par la section des Hauts-de-France en début d'année. Mais la situation perdure encore à ce jour, notamment en Ile-de-France.

Nous exigeons que les agent.e.s contractuel.les soient payé.es en temps et en heure pour la rémunération due au titre du travail fourni ! Si ces retards sont liés à un sous-effectif, nous exigeons qu'il y ait renforcement de l'effectif dédié à la DRH !

Ce manquement de l'administration a pour conséquence de rendre encore plus difficile la situation d'agents déjà en contrats précaires. Il lui appartient donc d'assumer les conséquences et de

trouver une solution, par tous moyens, pour que le traitement des agent.e. soit versé immédiatement et dans son intégralité, mais également de prendre en charge les éventuelles conséquences du retard de paiement !

Nous sommes dans l'attente d'une réponse rapide sur ce sujet et de solutions pour mettre un terme à ces manquements. Nous ne doutons pas que tout sera mis en œuvre pour prendre en compte les efforts faits par ces travailleurs et travailleuses précaires pour assurer les missions essentielles à notre service public !